



AIRES DE REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS

Objectifs

Implanter une aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs dans le but de sécuriser l'utilisation et la manipulation des produits phytosanitaires. Protéger les agriculteurs et préserver le milieu des pollutions ponctuelles.

Qui est concerné ?

Les agriculteurs, les viticulteurs et les collectivités locales.

Prestation proposée

- Information des obligations réglementaires relatives au remplissage, et à la gestion des effluents phytosanitaires (fonds de cuve et eaux de lavage du pulvérisateur).
- Présentation et conseils des différentes solutions techniques et environnementales (gestion à la parcelle ou à l'exploitation).
- Préconisation du dimensionnement des procédés retenus pour le traitement des effluents phytosanitaires.
- Entretien chez l'exploitant en une fois pour une durée de 2 heures en moyenne pour une prestation individuelle et de 2 à 3 entretiens complémentaires en cas de projet pour un groupe d'agriculteurs (CUMA, A.F., Collectivité).

Nous vous remettons :

- Un document personnalisé qui reprend l'ensemble des données techniques et des conseils donnés. A l'issue du rendez-vous, un compte rendu écrit de diagnostic et de conseil vous sera remis.

Nos +

- Avis neutre et professionnel.
- Bonne connaissance des besoins agricoles et des contraintes réglementaires.
- Compétences techniques et administratives.
- Partenariats avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Conseils Généraux et la Région Alsace.

Tarifs - Durée

Gratuit.

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Vos conseillers référents

• Sainte-Croix en Plaine

■ **François ALVES**
03 89 20 98 02
francois.alves@alsace.chambagri.fr

• Au biopôle de Colmar

■ **Frédéric SCHWAERZLER (viticulture)**
03 89 20 97 40
frederic.schwaerzler@alsace.chambagri.fr

■ **Jérôme ATTARD (viticulture)**
03 89 20 97 41
jerome.attard@alsace.chambagri.fr

• Adar du Kochersberg

■ **Blandine FRITSCH**
03 88 69 63 44
blandine.fritsch@alsace.chambagri.fr

• Adar Plaine de l'Ill

■ **Patrice DENIS**
03 88 74 13 13
patrice.denis@alsace.chambagri.fr

■ **Christelle BARTHELMEBS**

03 88 74 13 13
christelle.barthelmebs@alsace.chambagri.fr

• Adar Alsace du Nord

■ **Patrick ROHRBACHER**
■ **David KRAEMER**
03 88 73 20 20
patrick.rohrbacher@alsace.chambagri.fr
david.kraemer@alsace.chambagri.fr

• Adar du Vignoble

■ **Marie WOLF**
03 88 95 50 62
marie.wolf@alsace.chambagri.fr

Chambre d'agriculture Alsace

■ **Siège et Site du Bas-Rhin**
2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

■ **mail** : direction@alsace.chambagri.fr

■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

■ **Site du Haut-Rhin**
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **Site internet** : www.alsace.chambagri.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALSACE



ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil